Etablissement primaire
de Nyon Léman

Intervention face aux situations de harcèlement-intimidation
Méthode de la préoccupation partagée

L'Établissement primaire de Nyon Léman se soucie depuis de nombreuses années du bien-être de ses élèves et veille à promouvoir un climat scolaire serein et respectueux, propice aux apprentissages. Diverses actions de prévention sont menées dans ce sens, favorisant le bien-vivre ensemble et la santé à l'école.

Comme dans toute communauté scolaire, il peut arriver que des situations de harcèlement-intimidation surviennent entre élèves, se traduisant par des actes répétés d'exclusion, de moqueries ou d'humiliations exercés par un groupe à l'encontre d'un élève.

Afin d'intervenir rapidement et efficacement dans ces situations, notre établissement s'appuie sur la Méthode de la préoccupation partagée (MPP), recommandée par le canton et mise en œuvre depuis avril 2019.

Notre équipe LémEnsemble, composée d'enseignant.e.s, d'une infirmière scolaire, d'un.e médecin scolaire, d'un.e médiateur.trice et de professionnel.le.s du PPLS, a été spécialement formée à cette approche.

Cette méthode éducative et non-blâmante vise à faire cesser les comportements inappropriés sans recourir à la sanction. Elle consiste à rencontrer individuellement les élèves concernés (qu'ils soient auteurs, témoins ou amis de l'élève ciblé) afin de chercher ensemble des solutions concrètes pour améliorer la situation. Ces entretiens sont renouvelés tant que nécessaire, jusqu'à ce que le harcèlement cesse.

Pour des raisons d'efficacité et de réactivité, ces entretiens ne sont pas annoncés à l'avance aux élèves ni aux parents. Toutefois, lorsque la situation le justifie, un retour vous est transmis. Aucun impact disciplinaire ou scolaire n'est associé à ces démarches, qui visent uniquement à protéger les élèves et à restaurer un climat serein.

Dans les situations les plus graves, d'autres mesures adaptées peuvent être prises par la Direction.

Vous trouverez des informations complémentaires sur cette méthode et le dispositif cantonal sur le site de l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (SPS) :

➞ https://www.vd.ch/themes/formation/sante-a-lecole/prestations/harcelement-intimidation-et-violences-entre-eleves/

Convaincu.e.s de l'importance d'un engagement commun en faveur du bien-être des élèves, nous vous remercions pour votre confiance et votre collaboration.